

## C.T.P.D. du 15 mars 2010

Le C.T.P.D. a été réuni le 15 mars 2010 avec, pour ordre du jour, les sujets suivants :

- Budget : exécution 2009 et perspectives 2010,
- Informatique : bilan 2009 et perspectives 2010,
- Présentation du CSP (Centre de Services Partagés) et du service facturier CHORUS,
- Bilan de la notation 2009 « filière fiscale »,
- Questions diverses.

Avant l'engagement du débat, a été soulevé le problème des documents remis aux représentants du personnel :

- § un constat : là aussi, et encore, des pratiques différentes selon les filières et une notion de la « transparence » différente selon les pratiques des « anciennes » directions locales,
- § les **représentants FO-DGFIP** ont demandé (et obtenu du Président) que tous les documents nécessaires tels que le BOP 2010 soient transmis à la parité administrative,
- § contrairement aux autres représentants du personnel en CTPD, les **représentants FO-DGFIP** ont tenu à participer au débat pour poser questions et demander explications nécessaires et utiles.

Les **représentants FO-DGFIP** ont également fait un constat : l'absence des inspecteurs, chefs de service de la filière « gestion publique », dont l'expertise aurait pu être très utile et nécessaire ! En amont du CTPD pour la gestion des documents à fournir que dans le débat lui-même.

### Budget départemental 2009 : exécution

- § la direction locale ne fournit pas, pour les 2 filières, les mêmes bases de renseignements empêchant ainsi toute comparaison ... utile !
- § d'exercice en exercice et d'année en année, les représentants de la parité syndicale font le même constat et la même remarque : le pouvoir de véritable manœuvre n'existe pas dans les départements puisque c'est la DGFIP, toujours plus aujourd'hui qu'hier, qui *tire les ficelles*,
- § Une certitude : les sommes allouées tant en personnel qu'en fonctionnement sont toujours revues à la baisse. Mais, ce n'est une surprise pour ... personne au sein du CTPD !
- § Dépenses de personnel :
  - § Gestion publique (plafond d'emploi égal à 560 EPTP) : la notion de « fongibilité » est une utopie pure et simple, puisque pour *boucler* les salaires 2009 un **abondement complémentaire** a été – une fois encore - nécessaire pour boucler la gestion...
  - § Filière fiscale (plafond d'emploi égal à 591 EPTP) : là, par contre, une somme de 4.101 euros a pu être dégagée au titre de la fongibilité asymétrique et permettre l'acquisition de mobilier.
- § Dépenses de fonctionnement :
  - § « Meilleure maîtrise des dépenses », « mise en œuvre de bonnes pratiques » ont permis selon la direction de gérer au mieux les crédits mis à disposition du département,
  - § que l'on soit en « gestion publique » ou en « filière fiscale », un élément est évident : compte tenu des moyens alloués à la baisse (au final, dépenses en baisse de 10,6 % en filière fiscale et de 1,5 % en filière « gestion publique ».
  - § et quand on ajoute à cela le coût de la fusion en matière de travaux immobiliers...

### Budget départemental 2010 : perspectives

- § nouveauté importante : la gestion regroupée des 2 filières sans avoir la possibilité d'un détail par filière, empêchant ainsi les représentants du personnel la moindre comparaison ou constat d'évolutions ...

- § des dépenses de personnel à la baisse (- 1,2 %) : pas une surprise après la nouvelle ponction d'une trentaine d'emplois pour l'exercice 2010,
- § des frais d'huissiers de justice qui continueront à augmenter avec en parallèle des vacances d'emplois d'huissier que la DG se refuse encore et toujours à combler : exemple de bonne gestion ?
- § crédits de fonctionnement (- 7 %) : c'est là en particulier que les documents ont fait défaut... **Le président s'est engagé à ce que tous les éléments tels que détail des crédits par structure, avec dépenses courantes et liste des travaux prévisionnels soient envoyés aux représentants ... dès leur constitution !**
- § crédits d'équipement : quasi essentiellement vers la « concrétisation de la fusion » avec, en particulier, la mise en place des SIP.
- § les **représentants FO-DGFIP** ont profité de la présentation du budget pour renouveler leur demande afin qu'une étude pour la prise en charge – même partielle - d'abonnement pour des stationnements soit (rapidement !) menée à son terme et que des propositions puissent être établies vers d'éventuels agents intéressés par cette solution,

**VOTE** à les **représentants FO-DGFIP se sont exprimés « CONTRE »** ce budget 2010 dont les crédits alloués ne permettront pas plus une gestion normale que par les années passées.

### **Informatique : bilan 2009 et perspectives 2010**

- § renouvellement des ordinateurs et écrans : si, en 2009, le plan de renouvellement a été mené normalement, l'exercice 2010 va voir un changement avec, non plus un plan quadriennal, mais seulement quinquennal de remplacement des matériels,
- § rationalisation des imprimantes : si leur rationalisation peut se justifier, il ne faut aller trop loin dans la méthode et empêcher les agents de travailler dans des conditions normales
- § en l'absence de tout schéma directeur informatique et avec un groupe de travail qui tarde à se réunir à nouveau, les représentants du personnel ont évoqué à nouveau le devenir pour le moins incertain des cellules d'assistance CMI et SAU et les conséquences directes sur les conditions de travail des agents.

### **CHORUS**

- § L'équivalent de HELIOS pour la partie « Etat », il faut souhaiter, pour agents et services, que la comparaison s'arrête là et que CHORUS ne connaîtra pas les mêmes déboires et aléas... Pas encore de « syndrome Hélios », même si certaines inquiétudes fortes remontent déjà : temps de réponse en particulier...
- § Si CHORUS s'installe par vagues successives, le point fort se situera au 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec l'arrivée en force des services gestionnaires avec, là aussi, inquiétudes sur la réalité des affectations des agents nécessaires aux missions liées à Chorus.
- § Les quelques mois à venir permettront (peut-être) d'y voir plus clair sur ce nouvel outil informatique CHORUS, très ambitieux. Mais chat échaudé...

### **Bilan de la notation 2009 « filière fiscale »**

- § pratique (encore) différente entre les 2 filières de la DGFIP puisque en filière « gestion publique », c'est au cours des CAP Locales que sont évoqués les bilans de notation, catégorie par catégorie alors que, dans la filière fiscale, ce bilan est présenté en CTPD !
- § au niveau national : baisse du nombre de recours en CAP Locale et des « évocations » en commission nationale
- § pour le Calvados, une seule évolution de note négative (- 0,01) sur l'ensemble des 3 catégories.

### **Changement des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Caen-Municipale**

La demande de ramener la fermeture du midi de 12h30 à 12h (avec maintien de la réouverture à 13h30) a été adoptée à l'unanimité.

## Questions diverses posées par les représentants FO-DGFiP

- § changement des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Caen-Amendes : « pas de demande en cours » selon la direction [ finalement et après vérification, la demande sera examinée au prochain CTPD ],
- § synthèses DOS : demande a été faite afin d'avoir un jeu complet des synthèses départementales des différents groupes DOS du Calvados. Nombre de collègues ont eu des difficultés à se reconnaître dans les synthèses interrégionales présentées à Rennes !!!
- § report de la date D4 : ce report du 6 au 27 avril à la demande du CDIF Caen pose problème pour les CDIF de Bayeux et Lisieux. La direction l'a admis, mais le report n'est plus possible. Concertation ?
- § Compte-Epargne Temps (CET) : le compte-rendu que les **représentants FO-DGFiP** avaient demandé à plusieurs reprises a été présenté.

L'essentiel des chiffres :

- 30 % des agents ont ouvert un CET (360 agents dont 138 en « filière fiscale » et 223 en « gestion publique » pour un total d'environ 3.000 jours (2.400 jours en « filière fiscale » et 600 jours en « gestion publique »),
- les **représentants FO-DGFiP** ont rappelé que ces CET constituent une « bombe » à retardement et un danger certain pour l'équilibre des services, en particulier dans les petites unités.

### Les délégués F.O.-DGFiP en C.T.P.D.

Françoise DIMICOLI Alain GARNET Frédéric GABRIELLE Bruno GILBERT  
Jean-Marc LECOUCVEY Géraldine TANQUEREL  
Expert : Sylvie CAPITAINÉ

\*\*\*\*\*

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,  
ne pas hésiter à prendre contact  
par mail ([fo.014@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.014@dgfip.finances.gouv.fr)) ou par tél. au 02-31-38-34-61.**

## BULLETIN d'ADHESION



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse e-mail : .....

Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Calvados.**

Fait à ..... le .....  
(signature)

à **66 %** de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu